

NEWSLETTER

Derniers préparatifs pour l'excavation

L'infrastructure est en grande partie réalisée. Dès le printemps 2010, la phase pilote permettra de tester si tous les équipements, processus et dispositifs de sécurité prévus pour l'excavation et la préparation des déchets fonctionnent.



Un concept pour de l'air pur

De grands régénérateurs, des filtres à charbon actif et de longues conduites de ventilation sont actuellement installés. Un concept de ventilation sophistiqué assurera que l'air frais de la campagne reste pur.

« J'ai confiance en nos préparatifs »

Depuis de nombreuses années, Fernand Gasser s'engage auprès des sapeurs-pompiers de Bonfol. Il est confiant par rapport à l'excavation des déchets spéciaux.



Chers lectrices et lecteurs

La date du début de l'excavation des déchets spéciaux de la décharge de Bonfol approche à grands pas. Les impressionnantes bâtiments nécessaires à l'assainissement sont déjà érigés. Actuellement, les infrastructures internes sont en cours de montage et le couvercle de la décharge est en train d'être décapé à l'intérieur de la halle d'excavation.



Notre engagement a porté ses fruits. En mars, nous démarrerons la phase pilote pour les travaux d'excavation de la décharge. Durant ces trois mois d'essai, nous examinerons l'ensemble des installations et des processus sous toutes les coutures. Le système semi-automatique de ponts roulants/grappins excavera les premières tonnes de déchets. Nous pourrons ainsi vérifier que toutes les installations et tous les dispositifs de sécurité fonctionnent sans défaut. Si nécessaire, nous procéderons à des adaptations. Ce n'est que lorsque nous serons certains que tout fonctionne de façon fiable et sûre que nous débuterons l'exploitation régulière de l'excavation, en été 2010.

Le Canton du Jura assure la haute surveillance de l'assainissement. La phase pilote ne pourra débuter qu'une fois les permis d'exploitation accordés par les différentes autorités responsables. Qu'est-ce que cela signifie ? Jean-Pierre Meusy, qui préside une équipe interdisciplinaire des autorités cantonales explique le rôle du Canton et ce qui est nécessaire pour obtenir les permis d'exploitation.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une paisible période de l'avent, de joyeuses fêtes de fin d'année et un bon début 2010 – et nous nous réjouissons de pouvoir vous informer sur la progression de l'assainissement l'année prochaine également.

*Rémi Luttenbacher,
chef de projet global de la bci Betriebs-AG*

Grâce à notre Newsletter, nous vous informons régulièrement sur les différentes étapes de l'assainissement – par une communication ouverte, complète et actuelle.

Pour s'abonner à la Newsletter et pour avoir plus d'informations : www.bci-info.ch

Les derniers préparatifs avant l'excavation

L'excavation des déchets spéciaux commencera en mars par une phase pilote d'environ trois mois. Cette étape permettra de vérifier que toutes les installations, les procédés ainsi que les dispositifs de sécurité fonctionnent parfaitement.



Vue du futur poste de commande sur l'intérieur de la halle d'excavation.

La phase pilote d'excavation va bientôt démarrer. « L'engagement de ces dernières années a porté ses fruits. En mars, nous débuterons la phase pilote de trois mois pour les travaux d'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol. Durant cette période, nous examinerons les installations et les processus sous toutes les coutures », déclare Rémi Luttenbacher, chef de projet global de la bci Betriebs-AG.

Les autorités supervisent

Avant que la phase pilote ne débute au printemps prochain, un essai à sec sera réalisé. Sans réellement toucher aux déchets, le bon fonctionnement de toutes les installations et tous les dispositifs de sécurité sera vérifié. Après cet examen, il reviendra aux autorités cantonales d'octroyer les permis d'exploitation. Par cet octroi, elles permettront le début des travaux d'assainissement, soit l'excavation et la préparation des déchets. En tant qu'autorités de surveillance, elles suivront la phase pilote et effectueront régulièrement des audits sur place.

Dans le monde entier, il n'y a que peu d'expérience dans l'assainissement de grandes décharges industrielles. Pendant la phase pilote, il conviendra donc de vérifier que tous les processus sont bien réglés les uns par rapport aux autres, car la bci Betriebs-AG ne pourra démarrer l'assainissement proprement dit que lorsque les installations, les machines et les dispositifs de sécurité fonctionneront sans problème.

Sécurité et protection de l'environnement

Pour la bci Betriebs-AG, la protection de l'homme et de l'environnement est prioritaire. En ce sens, le but de la phase pilote est de contrôler les appareils, les dispositifs de sécurité et l'équipement de protection des employés sans contrainte de délais ou de quantités de déchets éliminés.

Des experts mesureront régulièrement la qualité de l'air dans les halles, surveilleront les émissions dans l'air extérieur et prélèveront de nombreux échantillons à l'exutoire de la station d'épuration des eaux usées (STEP). Le programme de surveillance des eaux de surface et souterraines développé au fil des années sera maintenu en parallèle. En cas de nécessité, les experts des domaines correspondants procéderont à des adaptations.

Pendant la phase pilote, seules 5000 tonnes environ de déchets de la partie sud de la décharge seront excavées. Dès le début de la phase pilote, jusqu'à quinze spécialistes – du chef d'exploitation jusqu'au conducteur de grue – seront sur place cinq jours par semaine, travaillant partiellement en équipe.

Regard sur le cheminement des déchets

Pendant l'exploitation productive, dès l'été, ce ne sont pas moins de 160 tonnes de déchets qui seront excavées chaque jour à l'aide du système ponts roulants/grappins. Des wagonnets de 20 mètres cubes de volume achemineront les déchets de la halle d'excavation à la halle de préparation. Chaque charge de déchets sera échantillonnée, analysée dans le laboratoire adjacent et stabilisée avec de la sciure ou de la chaux éteinte en cas de besoin. Les déchets seront ensuite chargés dans des conteneurs spéciaux qui transiteront par un sas de décontamination vers le dépôt à ciel ouvert. Les conteneurs sont étanches à l'eau et aux odeurs. Ils ont démontré leur solidité lors de nombreux tests. « Les conteneurs en acier ont été conçus et certifiés spécialement pour le transport des déchets de Bonfol. Nous pouvons ainsi garantir que leur contenu ne présente pas de danger », explique Rémi Luttenbacher.

Pendant deux jours, les conteneurs pleins demeureront sur le dépôt à ciel ouvert, avant d'être chargés sur des wagons de chemin de fer pour être acheminés via Porrentruy et Bâle vers les usines d'incinération spécialisées en Allemagne et en Belgique. Durant la phase pilote, le transport par train sera également testé.

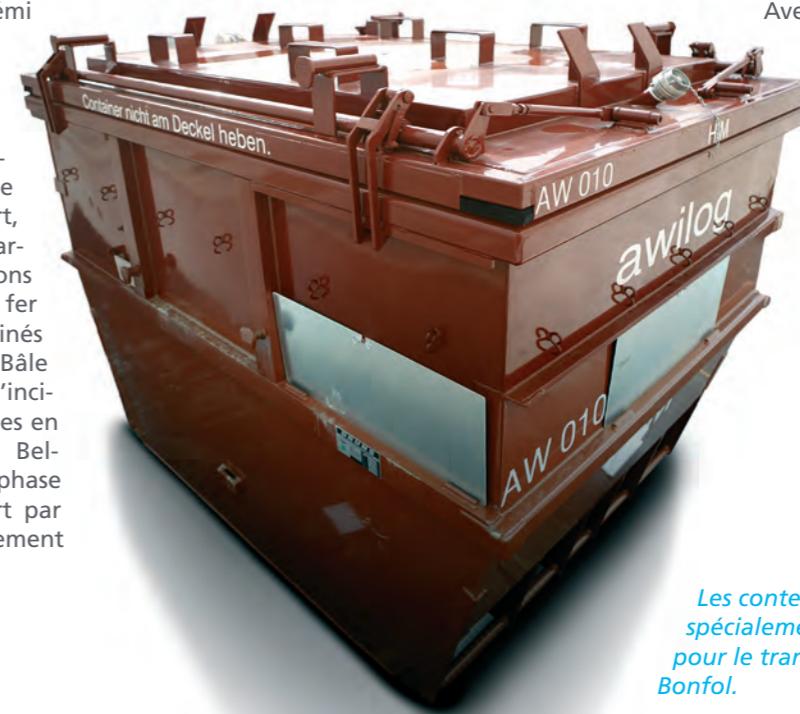


Les wagonnets de 20 mètres cubes de volume sont déjà installés. Ils transporteront les déchets excavés par le grappin et les basculeront par un système hydraulique dans les bunkers de réception.

Pour un assainissement durable

Pendant la phase pilote, la bci Betriebs-AG et ses entreprises partenaires, ingénieurs, experts en génie civil et assainissement ainsi que conseillers scientifiques et environnementaux mettront tout en œuvre afin de tester et d'optimiser l'exploitation.

Avec pour objectif d'être parfaitement préparés pour l'excavation productive des déchets en été 2010. Il s'agira alors de réaliser un véritable travail de pionnier en assurant un assainissement durable et sûr de la décharge de Bonfol.



Les conteneurs ont été spécialement conçus et certifiés pour le transport des déchets de Bonfol.

Sprint final pour l'exploitation pilote

Depuis le début de l'année, un énorme travail a été réalisé sur l'ancienne décharge de Bonfol. En dix mois, en collaboration avec les entreprises de construction partenaires, la bci Betriebs-AG a construit trois grandes halles. Dès l'année prochaine, les déchets spéciaux seront excavés en appliquant des mesures de sécurité exhaustives, puis préparés pour leur transport vers des usines d'incinération.



De grandes machines de chantier enlèvent couche par couche le couvercle supérieur.

« Nous sommes fiers d'avoir construit tout cela en si peu de temps », explique Alain Lachat, directeur de chantier de la bci Betriebs-AG, et il montre les trois halles imposantes qui se dressent sur le site de l'ancienne décharge industrielle de Bonfol. « Pour l'immense halle d'excavation, la halle de préparation adjacente et la halle des sols, nous avons utilisé 7500 mètres cubes (m³) de béton, 4000 tonnes d'acier et environ 800 tonnes de fer à béton », poursuit-il. Jusqu'en octobre, 40 à 60 ouvriers étaient quotidiennement à l'œuvre sur cet énorme chantier. « Mis à part le montage spectaculaire des immenses arcs en acier, c'est surtout la construction du mur de 200 mètres de longueur et 11 mètres de hauteur séparant les halles d'excavation et de préparation qui m'a impressionné », raconte Alain Lachat.

Mise en place des infrastructures intérieures

Environ 25 spécialistes s'occupent actuellement de l'aménagement intérieur des halles. De novembre à février 2010, toutes les installations électriques, les raccordements d'eau et d'eaux usées, la ventilation ainsi que les installations de protection incendie seront mis en place. De nombreuses installations, telles que le système de basculement des wagons ou les cribles, sont déjà montées. D'autres, comme la salle de commande ou les grands grappins qui excaveront les déchets, suivront dans les prochaines semaines et mois.

Le couvercle supérieur est décapé

Dans la halle d'excavation fermée, le Groupement DIB a commencé sur mandat de la bci Betriebs-AG le décapage du couvercle qui avait été mis en place lors du dernier assainissement de la décharge, et cela simultanément à l'aménagement intérieur des trois halles. Avant le décapage, les matériaux sont échantillonnés et analysés. Une pelle mécanique décape avec soin les quatre couches – terre, argile, sable et gravier – de la couche supérieure de la couverture. En cas de légère contamination, le matériel décapé est transporté pour traitement dans une cimenterie. De plus, dès la mi-novembre le couvercle inférieur, le plus ancien, a commencé à être décapé. L'air ambiant est surveillé quotidiennement avec un appareil d'analyse portable afin de détecter d'éventuelles émissions.

Tous les travaux d'installation et d'aménagement intérieur ainsi que le décapage du couvercle, hormis le dernier mètre environ doivent être terminés avant fin février, afin que la bci Betriebs-AG puisse démarrer la phase pilote en mars comme prévu. « Nous sommes parfaitement dans les temps », se réjouit Alain Lachat, « et nous avons le ferme espoir de parvenir à notre but. »

Un projet d'assainissement sous la loupe

Quel est le rôle du Canton du Jura lors de l'assainissement de la décharge de Bonfol ? Quelles sont les tâches de l'Office de l'environnement (ENV) ? Et qui délivre les permis d'exploitation pour l'excavation et la préparation des déchets ? Un entretien avec Jean-Pierre Meusy permet d'apporter des réponses.

« L'assainissement de la décharge de déchets spéciaux est un projet hors du commun pour le Canton du Jura », explique Jean-Pierre Meusy, responsable de la décharge de Bonfol pour le compte des autorités cantonales. « Le Canton a mis en place une équipe interdisciplinaire composée de spécialistes de différents services qui traite les multiples aspects du projet (environnement, santé publique, sécurité, etc.) en faisant régulièrement appel à des experts reconnus, en Suisse et à l'Etranger. »

Ordonner, autoriser et surveiller

Les tâches du Canton se résument en trois mots : ordonner, autoriser et surveiller. En 2000, le Canton du Jura a exigé l'assainissement de la décharge de Bonfol. En 2005, il a approuvé le projet d'assainissement selon l'ordonnance sur les sites contaminés et ratifié deux ans plus tard le plan spécial cantonal. Les autorités cantonales ont délivré les permis de construire pour les infrastructures en 2008 et le premier permis d'exploitation pour la nouvelle ligne de traitement de la station d'épuration des eaux usées en juillet 2009.

Le Canton veille au respect de l'ensemble des exigences formulées lors de l'approbation du projet d'assainissement ainsi que dans les autorisations délivrées. « Le Suivi environnemental de réalisation (SER) du projet, qui régit le contrôle des travaux en cours, est assuré par un bureau spécialisé agréé par le Canton. Parallèlement le Canton du Jura procède également à ses propres analyses dans le but de vérifier l'adéquation du SER avec l'évolution du projet, en adaptant au besoin les réseaux et paramètres de surveillance. Voilà comment nous veillons sur la sécurité des populations et de l'environnement durant l'assainissement », explique Jean-Pierre Meusy.

Permis d'exploitation encore en suspens

Pour pouvoir démarrer l'excavation des déchets avec la phase pilote en mars 2010, l'octroi de permis d'exploitation est nécessaire. « Il devra ainsi être démontré à l'Office de l'environnement (ENV), au Service des arts et métiers et du travail (AMT) ou encore à l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) que les installations et procédés fonctionnent sans heurts et que les plusieurs centaines de conditions du permis de construire relatives à la protection de l'environnement, à la sécurité des travailleurs et à la protection contre les incendies sont remplies. » M. Meusy se montre confiant : « Compte tenu des échanges réguliers intervenus tout

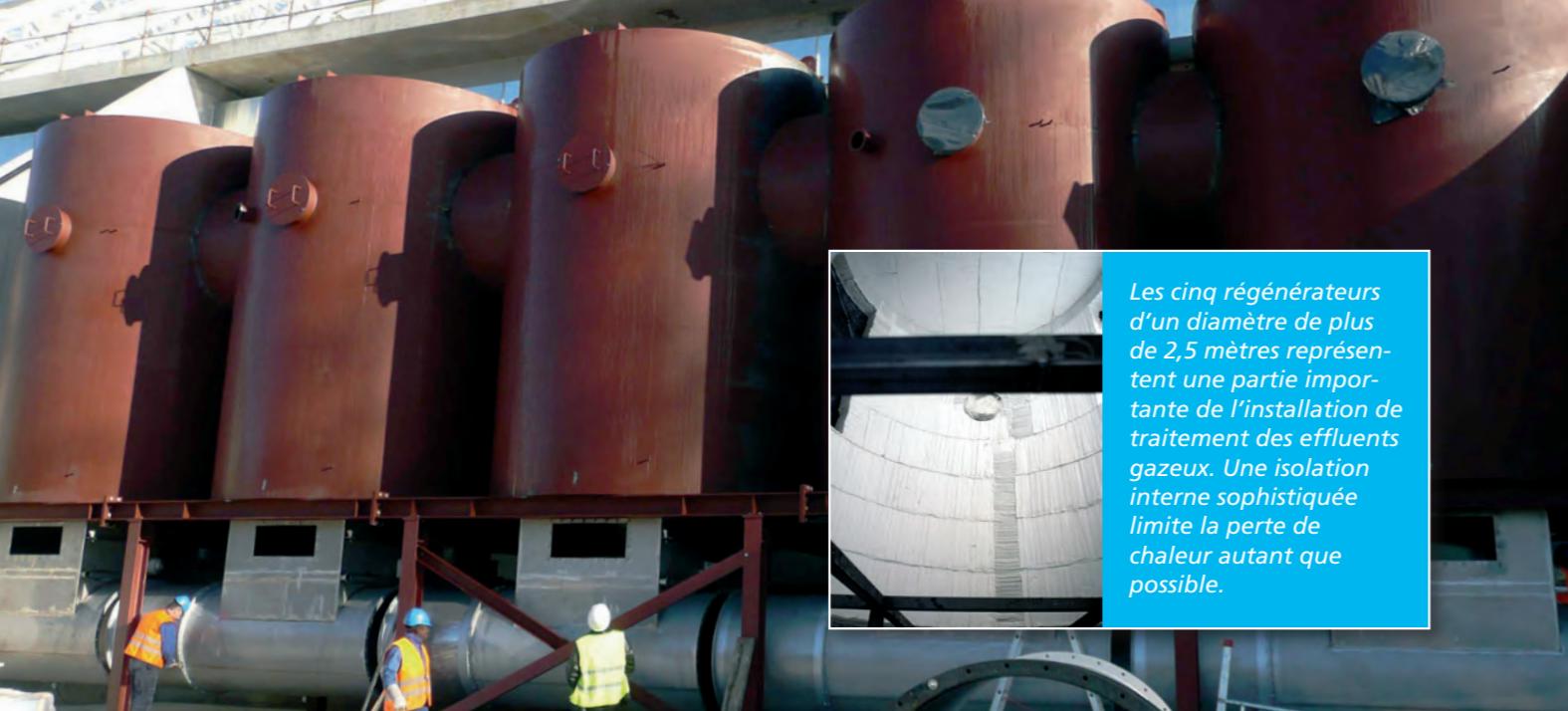


Jean-Pierre Meusy gère l'équipe des experts du Canton impliquée dans le projet d'assainissement à Bonfol.

au long du projet entre le Canton et la bci Betriebs-AG et ses entreprises partenaires, nous ne nous attendons pas à des problèmes majeurs, mais des ajustements seront certainement à apporter. »

Un défi exceptionnel à relever ensemble

Jean-Pierre Meusy désigne la complexité du projet comme un défi particulier qui présente des enjeux considérables, qu'ils soient environnementaux, sociaux, politiques, techniques ou encore économiques. « Une collaboration active entre les parties, des précautions exceptionnelles et une grande transparence permettront d'atteindre le but commun : l'assainissement durable de la décharge en garantissant la sécurité de l'environnement, de la population et des travailleurs. »



Les cinq régénérateurs d'un diamètre de plus de 2,5 mètres représentent une partie importante de l'installation de traitement des effluents gazeux. Une isolation interne sophistiquée limite la perte de chaleur autant que possible.

Un concept pour de l'air pur

A fin octobre, des convois exceptionnels ont livré leurs marchandises au chantier de Bonfol : des régénérateurs et filtres à charbon actif faisant partie de l'installation de traitement de l'air. Elle assurera pendant l'excavation des déchets que l'air frais de la campagne reste pur.

Lors de l'excavation des déchets, le contenu de la décharge sera, après plus de 30 ans, à nouveau en contact avec la lumière – et l'air. Les experts de la bci Betriebs-AG sont conscients qu'en plus d'odeurs désagréables, les déchets pourront également émettre des vapeurs toxiques ou inflammables.

75'000 mètres cubes d'air par heure

Pour prévenir toute émission non contrôlée dans l'environnement, une légère dépression est créée dans les trois halles. L'air peu contaminé provenant de la halle d'excavation est acheminé vers la halle de préparation, puis vers l'installation de traitement des effluents gazeux. Cette réutilisation en cascade permet de restreindre les quantités d'air et la consommation d'énergie pour le traitement. De leur côté, les effluents gazeux en provenance de la halle des sols sont acheminés directement vers l'installation de traitement de l'air.

Initialement, la bci Betriebs-AG avait prévu de traiter les effluents gazeux à l'aide de filtres à charbon actif et elle avait obtenu le feu vert des autorités. « L'incinération des effluents gazeux exigée lors de la procédure de recours va loin au-delà des mesures nécessaires pour la sécurité et engloutit de grandes quantités d'énergie », explique Michael Fischer, directeur de la bci Betriebs-AG. « Nous avons cependant donné suite aux exigences des opposants afin de ne pas mettre en danger le programme de l'assainissement. »

Le concept de traitement élaboré avec des spécialistes expérimentés prévoit à présent d'incinérer la totalité des effluent gazeux, soit environ 75'000 mètres cubes d'air par heure.

L'installation de traitement d'air travaille en trois étapes. La première étape consiste en une filtration en deux parties, dans lesquelles les polluants sous forme de particules et les poussières fines sont retenus. Le filtre principal garantit un taux de rétention de plus de 99,95 pour cent.

Dans la deuxième étape, les polluants organiques présents dans l'air sont oxydés thermiquement. A des températures de 800 à 1100 degrés Celsius, leur combustion est presque complète. Afin de réduire les grandes quantités d'énergie nécessaires pour chauffer l'air, des régénérateurs sont mis en place : à l'intérieur des fours, des alvéoles en céramique récupèrent la chaleur dégagée lors du traitement d'une charge d'air et la restituent pour préchauffer la charge suivante. De cette manière, les brûleurs à gaz ne doivent augmenter que de 30°C la température de l'air ainsi réchauffé. Finalement, dans la troisième étape, les polluants inorganiques sont extraits par un laveur.

Filtrer, incinérer et laver les effluents gazeux

L'air traité est émis dans l'environnement par une cheminée de 42 mètres de hauteur. Une station de mesure située dans la cheminée surveille en continu la qualité des effluents gazeux épurés. En outre, l'air est contrôlé au moyen de quatre stations de surveillance dont l'emplacement a été déterminé avec les autorités cantonales dans un périmètre de deux kilomètres autour de la décharge.

Lors de travaux de maintenance de l'installation de traitement thermique ou en cas de panne, une installation d'adsorption sur charbon actif est à disposition. De cette manière, la protection de l'air, de l'homme et de l'environnement est garantie en permanence.

« J'ai confiance en nos préparatifs »

Fernand Gasser, 43 ans, est agriculteur et conseiller communal à Bonfol. Depuis 22 ans, il s'engage dans l'équipe des sapeurs-pompiers et dirige depuis 2002 la section locale comme responsable. Pour lui, l'excavation imminente des déchets présente un risque, mais il est confiant dans les préparatifs et mesures prises.



Monsieur Gasser, vous êtes le responsable local pour Bonfol dans le SIS Vendline. Quelles sont les tâches typiques d'un SIS ?

Le nom le dit bien : Le Service d'Incendie et de Secours de la Vendline, dont le commandant est le capitaine Philippe Moirandat de Alle, lutte en priorité contre les feux. Mais en cas de tempête, d'inondation ou d'accident, nous aidons à dégager les rues et limiter les dégâts. Nous nous engageons aussi dans le sauvetage des animaux.

Quel est l'intérêt de cet engagement bénévole ?

C'est quelque part un hobby de participer au SIS Vendline. Tous les membres sont des bénévoles. A Bonfol, nous comptons actuellement 17 sapeurs. Personnellement, je le fais dans l'esprit de rendre service à la commune où j'habite. En plus, les tâches sont intéressantes. Je suis un homme qui aime être sur le terrain.

En cas d'alerte, comment intervenez-vous ?

S'il y a un grand incendie à Bonfol, tous les sapeurs d'ici sont alarmés et viennent chercher leur équipement au hangar. Nous sortons avec le véhicule d'intervention et le matériel nécessaire. En plus, il y a des groupes d'entraide avec les autres communes que nous pouvons alerter. Si tout va bien, nous sommes quelques 40 à 50 pompiers. Je me dis : il vaut mieux déplacer du monde pour rien que de risquer que le problème ne s'aggrave.

Comment les pompiers sont-ils organisés pour le cas d'une intervention sur le site de la décharge ?

Généralement, le premier officier arrivé sur les lieux dirige l'intervention, mais il peut déléguer des tâches ou la direction. Ceci peut être le cas quand les porteurs d'appareils respiratoires du SIS Vendline reçoivent de l'aide par les Centres de Renfort de Porrentruy et Delémont. Les membres de ces équipes ont suivi une formation plus spécialisée. Pour préparer un événement éventuel à la décharge, nous sommes en contact avec la bci Betriebs-AG par le biais du « Groupe Alarme et Intervention » (GAI). Différentes équipes de sapeurs ont déjà visité la décharge pour prendre connaissance des lieux, et le SIS Vendline en fera de même. En automne 2008, les groupes d'entraide ont déjà effectué un exercice en simulant un accident de transport, et deux autres exercices sont prévus sur le chantier même jusqu'en mars 2010.

Est-ce que l'excavation imminente des déchets inquiète les habitants de Bonfol ?

Dans l'ensemble, les gens sont conscients qu'il y a un risque. Mais je crois qu'il n'y a pas de grandes craintes dans la population, car les gens sont informés sur toutes les mesures de sécurité.

Comment voyez-vous la sécurité pendant l'assainissement ?

Je ne me fais pas de mauvais sang pour cela. Je crois que les autorités ont fait un bon travail et la bci Betriebs-AG ne peut pas se permettre de rater un projet pareil. De plus, je suis aussi confiant, car je connais les sapeurs, nos compétences et notre matériel.

Un voyage d'exploration multmédia de la décharge

Comment informer sur l'assainissement d'une décharge industrielle qui bientôt se déroulera dans des halles fermées ? La bci Betriebs-AG mise sur le multmédia : les visiteurs peuvent sélectionner des thèmes, photos et animations de façon individuelle sur des écrans tactiles.

Une communication ouverte contribue largement à la réussite du projet d'assainissement. Lors de l'inauguration du pavillon d'information début septembre, cela a été souligné aussi bien par Laurent Schaffter, Ministre et chef du département environnement et équipement du Canton du Jura que par Jean-Denis Henzelin, maire de Bonfol. Face à de nombreux représentants des médias, ils ont testé les commandes des animations et informations. Par la suite, les riverains ont saisi l'occasion de s'informer de façon interactive sur la décharge et de participer à une visite guidée du chantier. « Une communication ouverte avec nos voisins, autorités et partenaires est primordiale pour nous – le pavillon en représente un élément supplémentaire important », explique Michael Fischer, directeur de la bci Betriebs-AG.

Voyage dans le passé et le futur

Que s'est-il passé depuis janvier 2000, lorsque le Canton du Jura a exigé l'assainissement définitif de la décharge de Bonfol ? Et quelles actions sont à entreprendre jusqu'à ce que le terrain soit à nouveau reboisé en 2015 ? La timeline y répond. Sur un axe temporel interactif, l'utilisateur peut voyager aussi bien dans le passé que dans le futur du projet. En un coup d'œil, il accède aux informations sur les différentes étapes du projet, complétées par des photos, des vues panoramiques et des séquences vidéo. La Commune de Bonfol et le Canton du Jura saisissent également l'occasion de se présenter eux-mêmes ainsi que leur rôle dans l'assainissement.



Découverte par écran tactile : la représentation des informations et des animations dans le pavillon enflamme les petits et les plus grands visiteurs.

Avoir un aperçu

Comment les déchets sont-ils excavés, préparés et transportés jusqu'à leur élimination dans les règles de l'art ? Des animations permettent un aperçu dans les procédés de travail, les halles, et même dans le corps de la décharge lui-même. Une touche du doigt laisse apparaître des informations détaillées relatives aux mesures d'assainissement sur le grand écran du pavillon d'information. Cela rend également visible ce qui, pour des raisons de sécurité, se déroulera dans des halles fermées – de l'excavation des déchets par un système à ponts roulants/grappins semi-automatisé, en passant par la préparation des déchets, jusqu'aux installations de protection de l'environnement.

Dans les limites des capacités personnelles et des mesures de sécurité nécessaires, la bci Betriebs-AG invite toute personne intéressée à visiter la décharge de Bonfol et le pavillon. Inscription par Internet sous www.bci-info.ch, rubrique « visiteurs », ou, pour les particuliers, auprès de la Commune de Bonfol par téléphone au +41 32 474 44 47.



Stéphane Hondel avec son fils, Boncourt



Frédéric Morillo, Courgenay

« J'ai des amis à Bonfol qui m'ont parlé de l'ampleur inhabituelle de ce chantier. J'ai donc décidé de venir visiter le site de la décharge avec mon fils. D'un point de vue personnel, il est important de prendre des informations sur ce site pollué et sur le processus d'assainissement, d'autant plus que de tels projets vont de plus en plus être au cœur de l'actualité dans le futur. Lors de la présentation suivie dans le pavillon d'information, j'ai trouvé les différentes phases et travaux du projet très bien expliqués et illustrés. Enfin, la dimension du chantier est littéralement impressionnante, vraiment « pharaonique ». »

« Nous sommes capables de travailler ensemble de manière efficace »

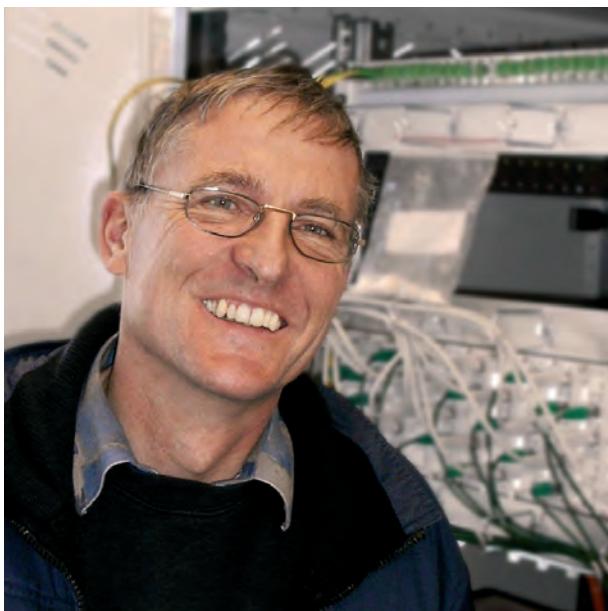


Rapport dans l'état-major de crise : le directeur d'EMCC, Henri-Joseph Theubet (à gauche), doit classer les informations, solliciter des avis d'experts et prendre des décisions.

bloqués pour cause de travaux et les frontières françaises fermées suite à une grève. A quoi s'ajoutait dans l'après-midi l'explosion d'un wagon d'essence en gare de Porrentruy, événement exigeant le renfort de l'armée – une autre interface qui devait faire la preuve de son bon fonctionnement. Henri-Joseph Theubet, qui avait récemment été nommé directeur d'état-major, résuma l'exercice ainsi : « Le scénario était exigeant et la cadence de travail élevée. Néanmoins, nous avons démontré qu'en cas de crise nous sommes capables de travailler ensemble de manière professionnelle et efficace. »

Participer au projet

De nombreux artisans et entreprises locaux participent aux travaux sur le chantier de Bonfol.
Deux personnes relatent leur contribution au projet.



J'ai pu suivre le projet depuis les années 80

« La décharge de Bonfol est très intéressante pour moi, parce que j'ai pu suivre le projet depuis longtemps : début des années 80, j'ai installé les premiers outils pour mesurer et enregistrer le niveau de lixiviats dans la décharge. Dans la première étape de l'assainissement en 1986, il a fallu installer un système de commande électromécanique pour la station d'épuration des eaux usées, puis des modifications et améliorations, comme l'automatisation du système suivant le progrès technique. Avec mes nombreuses interventions sur ce site, j'ai contribué en partenariat avec la bci Betriebs-AG au traitement correct des eaux.

Pour l'assainissement définitif, notre entreprise a fait des grandes interventions depuis 2008, en commençant par le raccordement des conteneurs du chantier : il fallait poser de nombreuses lignes de courant et téléphoniques, de même que les câbles pour le transfert de données sur des grandes distances dans le sol. Ensuite, il a fallu configurer le matériel et personnaliser les fonctions. Je passe sur le site en moyenne une fois par semaine et suis impressionné par tous les efforts entrepris dans le but d'assainir ce lieu. »

*Jean Moser,
maître installateur-électricien,
Hubert Jolissaint SA à Porrentruy*



Fier de participer à ce projet

« A la base, mon métier est scieur. Depuis six ans, j'ai ma propre entreprise de construction et de génie civil et j'ai racheté la scierie de Bonfol, il y a environ un an et demi. Cela fait que j'ai participé au projet d'assainissement avec différents travaux et avec du matériel. Par exemple, mes ouvriers sont actuellement en train de monter la clôture tout autour de la décharge. Cela fait environ un kilomètre et demi de treillis métallique que nous posons. Le grand portail à l'entrée du chantier a déjà été monté en septembre. En plus, nous nettoyons régulièrement les surfaces macadamisées et entre les rails avec une balayeuse spéciale.

Dans la scierie MP bois SA, nous traitons le bois des forêts communales de Bonfol. Nous avons pu livrer du bois pour différents travaux, par exemple pour le coffrage du bétonnage des halles. Mais aussi le bois pour le nouvel hangar forestier. C'est également mon entreprise de construction qui a monté le hangar, posé les murs en bois et recouvert le hangar de tôle thermo-laquée. Je suis assez fier de participer à ce projet si bien ficelé. »

*Marcel Pheulpin,
entrepreneur, scieur, constructeur,
Marcel Pheulpin Construction et MP bois SA à Bonfol*

Pour de plus amples renseignements :

- concernant le projet d'assainissement en général et le chantier à Bonfol en particulier : bci Betriebs-AG, +41 (0)61 685 15 06
- concernant le rôle de surveillance du Canton du Jura : Office de l'Environnement, +41 (0)32 420 48 80
- concernant le rôle des Autorités communales de Bonfol : Secrétariat communal, +41(0)32 474 44 47